

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne

Séance du 4 février 2025

Délibération n° 07 - 2025 relative à la modification des statuts de l'IUT RCC

*Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L713-1 et L713-9,
Vu l'approbation des statuts par le conseil de l'IUT RCC en date du 12 novembre 2024,
Vu l'avis de la commission des statuts en date du 29 novembre 2024,*

Le conseil d'administration de l'université Reims Champagne-Ardenne approuve la modification des statuts de l'IUT RCC.

Membres ayant voix délibérative

Membres en exercice	36	Membres présents	22
Majorité absolue	19	Membres représentés	7
Nombre de pouvoirs	7		

Décompte des suffrages

Votants	29	Pour	29	Contre	0	Abstentions	0
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée

Pour le président et par délégation

Pour le président et par délégation,



le 05/02/2025

La vice-présidente du conseil d'administration
Dominique ROUX

Document en annexe au présent extrait : Statuts de l'IUT RCC

Extrait transmis au Recteur, chancelier des universités le : 07 . 02 . 25

Document mis en ligne le :